

La mauvaise abbesse.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb039_f0658

SourceBoite_039-36-chem | Vice / vertu.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Radcliffe, Ann](#)

Références bibliographiques[Radcliffe, La Forêt, ou l'Abbaye de Saint-Clair](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb31170019j>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Radcliffe, Ann (1764-07-09 -- 1764-07-09)

TITRE La Forêt, ou l'Abbaye de Saint-Clair, par Anne Radcliffe, traduction N. Fournier

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1868

EDITEUR Paris : Michel Lévy , 1868

"L'abbé était un homme d'ordre
 très rigide et d'autres devoirs.
 Ponctuelle dans l'observation des règles
 les plus minutieuses, elle ne pardonnait
 ni la moindre infraction à la règle.
 Elle employait par jour le mot de morale ~~et~~
 en ~~indiquant~~ ^{montrant} ~~et~~ ^{montrant} ~~la~~ ^{la} ~~manière~~
 d'indiquer, et n'avait recours aux
 sophismes qu'à peine à voir prise la
 faiblesse de son âme et un accès à
 lutter contre la violence de
 son âme."



Radcliffe. Le Forêt
 mod. 1868. r 20.

558

La recherche de l'émancipation

Il est évident que la liberté
est le but de toute civilisation
et que la première condition
pour l'atteindre est la suppression
de l'esclavage. Mais il faut
s'entendre sur le mot liberté.
La liberté n'est pas le laisser-aller
ou l'absence de tout contrôle.
C'est la possibilité pour chaque
individu d'exercer ses droits
sans nuire à ceux d'autrui.

Revue des sciences sociales

Mars 1968, 250